

Présentation de la commission médicale territoriale

Assemblée Générale du Comité Territorial de
Rugby de Normandie

14/06/2014, Etretat

Docteur Sophie CARPENTIER,

Présentation établie à partir du document présenté par le Dr JC Peyrin le 24 mai 2014

Plan

- Composition
- Organisation
- Missions
- Actualités médicales

COMPOSITION

- PRÉSIDENT : Jean Pierre UTEZA
- Coordonnateur Basse Normandie : Emmanuel
REBOURSIERE
- Coordonnateur Haute Normandie : Sophie
CARPENTIER

COMPOSITION

- La commission médicale est composée de médecins et de kinésithérapeutes

ORGANISATION

- Les objectifs sont de structurer
 - le comité territorial par la mise en place d'un bureau médical (3 médecins et 2 kinés) et
 - les comités départementaux en mettant en place une commission médicale départementale (1 médecin, 1 kiné)

Le but étant que chaque comité puisse avoir un médecin et un kiné référent.

ORGANISATION

- L'objectif à terme est que chaque club ait un médecin correspondant

MISSIONS

- Prévention et sécurisation :
 - Encadrement des sélections
 - Suivi des licences et notamment >35 ans
 - Requalification 1ere ligne
 - Suivi des blessures graves et commotions cérébrales

MISSIONS

- Formation:

pour les différents publics (éducateurs,
arbitres, officiels de match, joueurs)

Actuellement protocole commotion
cérébrale, participation aux journées sécurités..

Promotion du rugby plaisir santé

ACTUALITES MEDICALES

- Protocole Commotion Cérébrale
- Certificat de non contre indication à la pratique du rugby en compétition au delà de 35 ans

Protocole Commotion Cérébrale

- L'objectif est de former le maximum d'intervenants à la détection et à la prise en charge immédiate de la commotion cérébrale lors de la pratique du rugby.

Protocole Commotion Cérébrale

- Etablir le diagnostic et reconnaître les facteurs nécessitant un transfert vers une structure d'hospitalisation

Protocole Commotion Cérébrale

- Toute commotion cérébrale ou suspicion de commotion cérébrale entraîne une sortie définitive du terrain
- Une mise au repos pendant 48 heures et tant qu'il est encore symptomatique
- Consultation médicale à 48 heures
- Reprise progressive de l'activité physique par pallier si asymptomatique

Protocole Commotion Cérébrale

- Pour les moins de 20 ans : éviction de tout risque de nouveau traumatisme crânien pendant 3 semaines

Protocole Commotion Cérébrale

- Information du joueur par la remise d'une lettre d'information
- Ne pas laisser le joueur sans surveillance
- Ne pas le laisser repartir seul et conduire

Protocole Commotion Cérébrale

- Conditions de retour au jeu :
 - Retour au jeu gradué et personnalisé
 - Règle stricte des 3 semaines pour les moins de 20 ans
 - 2 commotions en 12 mois: 3 semaines d'arrêt et avis d'expert
 - >2 commotions en 12 mois : 3 mois d'arrêt et avis d'expert

Protocole Commotion Cérébrale

- Information de la commission médicale par l'intermédiaire d'un document : signalement sur la feuille de match par l'arbitre

Protocole Commotion Cérébrale

- Mise en place d'une fiche de signalement de suspicion de commotion cérébrale à transmettre à la commission médicale territoriale.

CNCI rugby en compétition après 35 ans

- Il s'agit de recommandations :
 - Questionnaire spécifique
 - ECG de repos
 - Bilan lipidique
 - Consultation cardio avec épreuve d'effort selon les FRCV

Après 40 ans

- Examens obligatoires:
 - Questionnaire spécifique
 - ECG de repos (tous les ans)
 - Echographie cardiaque (tous les 2 ans)
 - Epreuve d'effort (tous les 2 ans)
 - Bilan Lipidique (tous les ans)

Après 40 ans

- IRM cervicale tous les 2 ans pour les joueurs de 1ere ligne
- Vérification de la conformité du bilan par le président de la commission médicale territoriale
- Envoi du dossier valide pour l'obtention de la licence

Après 45 ans

- Bilan identique au précédent mais les examens doivent être effectués tous les ans (bilan cardiologique, lipidique, IRM première ligne)
- IRM cervicale pour les joueurs des autres postes tous les 2 ans

Après 45 ans

- Vérification de la conformité par le président de la commission médicale territoriale
- Possibilité de demande d'expertise (IRM)
- Les examens sont à la charge du joueur.

Après 50 ans

- Mêmes contraintes mais les examens sont effectués dans des centres de référence; examen médical et de synthèse par le médecin du CNR
- Validation par le comité médical de la FFR

- Ces modifications de condition d'attribution des licences seront effectives dès le premier juillet, l'âge pris en compte est l'âge à la date du premier juillet.

Notre région

- 234 joueurs, 26 joueuses de plus de 35 ans jouant en compétition
- 259 joueurs, 9 joueuses de plus de 35 ans jouant Première ligne
- - 374 joueurs/joueuses de 35 jusqu'à 39 ans
- - 321 de 40 jusqu'à 44
- - 181 de 45 à 49
- - 112 de 50 et plus

- Je vous remercie de votre attention.